

Saint-Lô, le 24 septembre 2012

COMMUNIQUÉ

A Saint-Lô, Orange commercialise ses offres fibre sur le réseau public de Manche Numérique

Depuis sa création, Manche Numérique œuvre pour l'aménagement numérique dans le département de la Manche et a démontré un engagement fort et ambitieux dans ce domaine. Cette politique dynamique a placé le département en territoire d'excellence en matière d'infrastructures, d'usages et de services innovants.

Afin d'accompagner cette initiative, Manche Télécom, filiale du groupe SFR, dès 2010, a engagé sur Saint-Lô et Cherbourg le déploiement de la fibre optique sur ses fonds propres. SFR confirme ainsi par sa filiale son ambition dans le déploiement du très haut débit et son savoir faire en tant qu'opérateur de réseaux.

Aujourd'hui, avec l'arrivée d'Orange, aux côtés de SFR, le département conforte son ambition et montre que le rendez-vous du très haut débit est essentiel pour le développement de la Manche.

Un accord historique officialisé pendant l'été



Crédit Photo : Manche Numérique

Manche Numérique avec Manche Télécom se sont attelés durant l'été à finaliser l'accord qui permet à Orange de devenir client du réseau public. Les Manchois ont ainsi le choix entre deux fournisseurs d'accès pour les offres fibre jusqu'à l'habitant.

Après le déploiement par Manche Telecom, filiale de SFR et de la Caisse des Dépôts et Consignations, de 26 000 prises, cet accord pour acheter des prises FTTH sur Saint-Lô et Cherbourg représente une nouvelle étape importante de concrétisation du travail mené dans la Manche.

L'arrivée d'Orange sur le réseau FTTH manchois s'est officialisée le 21 mars dernier par la présentation à l'Assemblée nationale d'un accord de cofinancement sur le réseau de la Manche pour les communes de Saint-Lô et Cherbourg.

Cet accord, qui a été **officiellement formalisé et signé par les parties durant l'été**, témoigne d'une réelle volonté de la part des deux opérateurs, SFR et Orange, de travailler en étroite collaboration avec les collectivités pour le déploiement du très haut débit en France.

Pour la première fois le Groupe Orange devient fournisseur d'accès sur un réseau qu'il n'a pas construit. Cette première souligne sa volonté d'offrir ses meilleures offres aux clients.

Une commercialisation effective

Pour l'heure, cet accord concerne le raccordement en très haut débit de 27 000 foyers sur Saint-Lô et Cherbourg. 15 000 prises sont ouvertes à la commercialisation et les 12 000 restantes devraient l'être courant 2013.

Désormais, les saint-lois ont leur choix de leur fournisseur d'accès internet puisqu'ils peuvent souscrire un abonnement fibre auprès d'Orange ou de SFR déjà présent sur le réseau. L'ouverture commerciale des prises éligibles sur Cherbourg est programmée pour la fin d'année.

Les futurs déploiements « très haut débit »

Le très haut débit est un rendez-vous à ne pas manquer pour le désenclavement du département, la Manche a été parmi les premiers territoires à déployer du FTTH, fibre optique jusqu'à l'habitant. Et Manche Numérique accentue la dynamique engagée en se fixant un objectif de **raccorder en très haut débit 50% du territoire d'ici 5 ans et la totalité à horizon de 2027.**

Manche Numérique travaille actuellement en collaboration avec les élus des Communautés de communes, Communauté d'Agglomération et Communauté Urbaine de la Manche pour définir des schémas directeurs locaux augurant les zones prioritaires de déploiement en très haut débit.

L'accord pour le réseau FTTH de St-Lô et Cherbourg marque une réelle avancée dans le travail engagé par Manche Numérique depuis sa création. Il contribue fortement à la concrétisation des perspectives du « Très haut débit pour tous ». En effet, la couverture en très haut débit de la Manche est un projet ambitieux et structurant pour tout le département. Ses enjeux sont primordiaux et les partenariats public-privé sont en ce sens une condition déterminante de sa réussite.

Pour Manche Numérique, cet accord concrétise le partenariat indispensable entre collectivités et opérateurs pour le développement du très haut débit. Il est une avancée très forte dans la réalisation du programme national très haut débit et permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

Légende photo :

En haut de g. à d. : Rémi Dupuy, Directeur régional de Basse-Normandie France Télécom-Orange, Jérôme Coutant, membre du collège de l'ARCEP, Benoît Loutrel, directeur du programme Économie numérique au Commissariat Général à l'Investissement, Philippe Gosselin, Député de la Manche, Cyril Luneau, Directeur SFR Collectivités

En bas de g. à d. : Bruno Janet, Directeur des relations avec les collectivités locales de France Télécom-Orange, Gilles Quinquenel, Président de Manche Numérique, Jean-François Le Grand, Président du Conseil général de la Manche

Contact Presse

Cécile Guillemain

02.33.77.83.80 – 06.22.64.83.02

cecile.guillemain@manchenumerique.fr

A propos d'Orange

France Télécom-Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 45,3 milliards d'euros en 2011 et 170 000 salariés au 30 juin 2012, dont 105 000 en France. Présent dans 33 pays, le Groupe servait 224 millions de clients au 30 juin 2012, dont 166 millions de clients du mobile et 15 millions de clients ADSL et fibre dans le monde. Orange est l'un des principaux opérateurs européens du mobile et de l'accès internet ADSL et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services.

Avec son projet d'entreprise « conquêtes 2015 », Orange s'adresse simultanément à ses salariés, à ses clients, à ses actionnaires et plus largement à la société dans laquelle l'entreprise évolue en s'engageant concrètement sur des plans d'actions. Ceux-ci concernent les salariés du Groupe grâce à une nouvelle vision des Ressources Humaines ; les réseaux, avec le déploiement des infrastructures du futur sur lesquelles le Groupe bâtira sa croissance ; les clients, avec l'ambition de leur offrir la meilleure expérience parmi les opérateurs grâce, notamment, à l'amélioration de la qualité de service ; et l'accélération du développement international.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur NYSE Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.orange-innovation.tv ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques déposées appartenant à Orange Brand Services Limited, Orange France ou France Télécom.

Contact presse

Éric Courteille

eric.courteille@orange.com

02 31 55 82 55 – 06 87 70 26 77

A propos de SFR

www.sfr.com

SFR est le 2^{ème} opérateur de télécommunications en France avec plus de 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires réalisés en 2011. Opérateur global, SFR répond aux besoins de ses clients grand public, professionnels, entreprises et opérateurs, que ce soit pour des services mobile, fixe, Internet ou de télévision. Doté du réseau le plus complet, SFR a les moyens de ses ambitions : être un acteur ouvert et responsable dont la mission est d'accompagner chaque personne et chaque entreprise pour leur apporter le meilleur du monde numérique.

Fin mars 2012, SFR comptait près de 21 millions de clients mobiles, dont plus de 16 millions d'abonnés, et près de 5 millions de foyers abonnés à l'Internet haut débit. SFR est une société détenue à 100% par le Groupe Vivendi et compte près de 10 000 collaborateurs.



[Suivez l'actualité de SFR sur Twitter](#)

Contacts presse

Françoise Connil

francoise.connil@sfr.com

02 40 92 72 77 - 06 21 340 340

Corinne Le Goff

corinne.legoff@sfr.com

02 40 92 72 77 - 06 21 340 340